



Syndicat National Pénitentiaire des Surveillant(e)s



Droit syndical bafoué :

Une nouvelle fois, le SPS fait condamner le Ministre de la Justice, devant le CONSEIL D'ÉTAT !

Cette fois, par la faute d'un Chef d'Établissement, qui plus est, "syndicaliste" !

Couramment, les Chefs d'établissements ne respectent pas les droits des Surveillant(e)s et de leurs représentants dans l'exercice du DROIT SYNDICAL. Ils se livrent même à de la discrimination syndicale pour mieux choisir leurs interlocuteurs qu'ils souhaitent malléables.

Les motifs invoqués pour refuser les droits syndicaux les plus élémentaires aux militants, démontrent toute la mauvaise foi de ses "censeurs censés" représenter la Justice.

On l'aura bien compris, les VRAIS syndicalistes sont dérangeants. Mais ce qui dérange d'autant plus le SPS, c'est lorsqu'un Chef d'Établissement, lui-même "syndicaliste", contrevient au Droit syndical ! C'est impressionnant ! C'est Surréaliste ! C'est étrange ! Mais tellement révélateur d'un syndicalisme pervers et gangrené par des arrivistes qui manipulent le bas peuple.

Tiens donc ! Le Directeur ici en question, est un des responsables nationaux du syndicat FO-Direction, qui, lorsqu'il s'agit d'accorder des droits syndicaux à ses frères du Syndicat FO des Personnels de Surveillance, sait se montrer "généreux" : Du népotisme ?

Par ordonnance du 2 juillet 2021, le juge des référés du Conseil d'État enjoint le Garde des Sceaux à respecter le libre exercice du droit syndical. Ainsi, le Chef d'Établissement "syndicaliste" qui avait injustement refusé les droits du SPS, s'est vu contraint de les accorder. Gageons que ce jugement fera désormais jurisprudence.

"Think twice", Monsieur le Directeur ! Le SPS ne s'en laisse pas conter ! Vous n'avez pas tous les pouvoirs et encore moins ceux de l'abus, des basses combines ou manigances ! La JUSTICE VEILLE !

Monsieur le Directeur, secrétaire général adjoint de FO, au vu des informations qui nous sont parvenues immédiatement après ce jugement, le SPS prévient, il ne tolérera aucune forme de pression ou d'intimidation à l'encontre de nos militants placés sous votre autorité.

5 juillet 2021

Le Bureau National